Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

Vous aimez l'eau, vous allez adorer...

Histoires d'Ondes

racontées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

MAI 2022/ NOUVEAU !

**Nos bassins regorgent de récits extraordinaires.
Ils mettent en scène des femmes et des hommes qui, comme vous, s'engagent pour sauver l'eau.
Six fois par an, cette newsletter leur rend hommage en vous racontant leur histoire.**

« Ce marais, c'est notre Camargue... Étang, roseaux, oiseaux migrateurs, tout est là, à 800 mètres d'altitude ! Au printemps, il nourrit les vaches, qui sont très friandes de Reines-des-prés ».

CHRISTIAN VIOLLET,
agriculteur et éleveur du Plateau d'Hauteville, dans l'Ain

Comment le marais de Vaux revient à la vie !

La vie humaine, ici, s'étire à un rythme dicté par le climat. Les mois de neige battent au ralenti et la belle saison, bien qu'animée, n'est pas surmenée par de vastes cultures ou une industrie omniprésente. De cette existence paisible, presque oisive en hiver sur ce plateau d'Hauteville, le caractère des habitants aurait pu ne pas ressortir indemne. Les Hautevillois ont peu la nécessité de se presser. La nature leur prodigue tout ! Elle a créé l'économie du bois et celle de la pierre dont les blocs aux allures de marbres précieux ont été exportés jusqu'à New York pour ériger l'Empire State Building. Elle a conquis la clientèle fidèle des sanatoriums depuis le début du XXe siècle. Car en assurant un assèchement rapide du plateau, le sol calcaire et karstique de cette région de l'Ain confère à l'atmosphère son absence d'humidité et de brouillard ! Presque palpable, l'air pur est bonifié par les abondantes forêts de cet espace remarquable, traversé par la rivière Albarine. Cette qualité a permis la création de multiples établissements de soins pour les tuberculeux puis de centres de rééducation. "*Ces bienfaits naturels nous ont un peu endormi, par facilité et confort de vie*, concède Philippe Emin, maire de Plateau d'Hauteville et conseiller départemental. *Mais nous revenons à une dynamique de projets pour maintenir ce qui constitue notre force : la santé, la filière bois, l'élevage, le tourisme, le sport pour tous… Ici, les gens perpétuent une belle tradition d'accueil, ils sont inclusifs par nature, car habitués depuis plus d'un siècle à accueillir des publics très différents, malades, porteurs de handicaps, sportifs ou amoureux de grands espaces. Cela nous ouvre des perspectives, par exemple autour du sport-santé, mais à la condition d'augmenter nos capacités d'hébergement, sans tomber dans le tourisme de masse. L'alchimie est subtile à trouver*".

Essoré par un siècle de pratiques agricoles et tué à petit feu

Parmi les ingrédients de cette délicate réussite, un locataire ancestral né à l'issue de la dernière glaciation, il y a 15 000 ans. Une tourbière remarquable de 132 hectares baptisée Marais de Vaux. Situé à 760 mètres d'altitude, considéré comme la plus grande zone humide du Bugey et traversé par le ruisseau des Vuires, il offre l'hospitalité à une flore et une faune exceptionnelles. Plus de 160 espèces végétales s'y épanouissent. Certaines, particulièrement rares, comme le droséra à feuilles rondes ou la fritillaire pintade, l'œillet superbe, la primevère farineuse. De nombreux oiseaux – tarier des prés, locustelle tachetée, rousserolle verderolle – s'y reproduisent au printemps. Mais lui, essoré par deux siècles de pratiques agricoles, s'étiolait à petit feu. Jusque dans les années 50, les

agriculteurs du plateau venaient y récolter la *"blache"*, un foin utilisé pour la litière et la nourriture des troupeaux ou le paillage des chaises. Des fossés y ont été creusés afin de faciliter le travail des paysans. "*Un réseau de 30 kilomètres de canaux a progressivement vu le jour dans le but d'accélérer l'écoulement de l'eau et de faciliter la fauche ou les cultures*", précise Sylvie Duret, chargée de mission au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN).
Mais la transformation du marais en terre agricole n'a pas vraiment pris et celui-ci, de plus en plus asséché, s'est couvert de broussailles et de ligneux invasifs, accélérant encore la baisse de la nappe. "*Nous ne pouvions pas laisser mourir une telle zone humide,* poursuit Philippe Emin*. Enfant, c'est ici que je faisais les foins avec mon père ou que je pêchais des vairons. Le marais faisait partie de nos vies ! Lorsque j'ai été élu, son délitement m'a beaucoup inquiété, car je sentais que j'allais le perdre. Or cette magnifique tourbière tient sa place dans le développement touristique de notre commune. Elle est propice au ressourcement, à la promenade ; elle procure beaucoup de bien-être à ceux qui la traversent*".

L'eau affleure à nouveau en surface et inonde les prairies humides

De fait, depuis 1992, le marais bénéficie d'un plan de gestion environnementale spécifique. Un pâturage par des tarpans, petits chevaux d'origine polonaise, ainsi que par les vaches et brebis des éleveurs locaux, s'est organisé. Puis à partir de novembre 2018 sous la houlette du CEN Rhône-Alpes, un ambitieux chantier de restauration a débuté avec le broyage des saules et les travaux de reméandrage du ruisseau des Vuires afin de lui redonner une morphologie sinueuse, ainsi qu'un fonctionnement naturel. Un nouveau lit de 30 centimètres de large a été créé sur une portion de près de 2 kilomètres, tandis que les fossés ouverts par l'homme ont été rebouchés avec de la tourbe prélevée sur place ou dans des fosses adjacentes.

"Nous constatons que l'eau affleure à nouveau en surface, inonde les prairies humides, s'écoule progressivement avant de se jeter doucement dans le plan d'eau, puis dans l'Albarine", se félicite Sylvie Duret. En parallèle, la pollution liée aux réseaux anciens des communes d'Hauteville Lompnes et de Cormaranche en Bugey a été jugulée grâce à la mise en conformité de leurs dispositifs d'assainissement. Cerise sur le gâteau, un sentier pédagogique sur pilotis traverse désormais le marais. Inauguré à l'automne dernier, il

permet aux joggers et promeneurs de boucler un circuit d'une dizaine de kilomètres depuis Hauteville. Christian Viollet, éleveur de la voisine ferme des Lésines, pratique le site à cheval dans le cadre de balades accompagnées ou pour faire pâturer ses bêtes et faucher. *"La métamorphose du marais est en bonne voie,* assure-t-il. *On observe de plus en plus de migrateurs et en été, l'étang fluctue moins vite. Cette tourbière garantit une vraie sécurité alimentaire pour nos bêtes en période de sécheresse, surtout pour des vaches rustiques comme les miennes. Le travail accompli avec le CEN nous réconforte et permet de pratiquer une agriculture respectueuse de la nature. C'est très motivant"*. De son côté, le maire de Plateau d'Hauteville écrit déjà la suite de l'histoire : des travaux de réseaux complémentaires et un second sentier pédagogique, qui relierait la nouvelle Clinique du Souffle au marais de Vaux, à l'usage d'un public en convalescence.

Quelques données chiffrées

- **2,5 M€ pour la restauration du marais et le sentier sur pilotis, dont 1,5 M€ financé par l'agence de l'eau. Le Département de l'Ain, l'État et l'Europe sont les autres financeurs.**
- **3 M€ pour les travaux de réseaux des communes d'Hauteville Lompnes et Cormaranche-en-Bugey dont 1,2 M€ de l'agence de l'eau.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

SAUVONS L'EAU !

• **L'agence de l'eau lance l'application web Ma ville perméable.** Vous avez un projet de gestion des eaux pluviales ? Vous avez réalisé des travaux de désimperméabilisation des sols pour désengorger les réseaux d'assainissement ? Vous vous intéressez au sujet ? Consultez la nouvelle boîte à outils adaptée aux besoins des collectivités : guides techniques, exemples de projets, financements, vidéos, événements… Informez-vous et le cas échéant demandez un financement en ligne !

• **Consultez le rapport d'activité 2021 de l'agence de l'eau** : retour sur les faits marquants de l'année écoulée, qui a vu la forte reprise des investissements et des opérations en faveur de l'eau après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire.

• **Pour rendre compte de la fiscalité de l'eau**, l'agence publie une note d'information expliquant l'usage de la fiscalité de l'eau sur la base de son activité 2021. Destinée aux maires, elle indique l'origine des redevances perçues et la redistribution qui en est faite sous forme d'aides financières pour des actions de préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité.
Cette note a vocation à être jointe au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable que la commune présente annuellement à son assemblée délibérante.

PODCAST LA RENAISSANCE DU RHÔNE

ÉCOUTER

Conservateur de la réserve naturelle de l'île de la Platière, **Bernard Pont** connaît parfaitement le Rhône. Il nous raconte sa quête pour redonner au fleuve sa vraie nature.

AGENDA

Colloque **La Ville nature, redonnons sa place à l'eau** ! Le 27 juin à Grenoble, l'agence de l'eau donne rendez-vous aux acteurs de l'eau souhaitant s'informer sur un nouvel aménagement des villes qui intègre l'eau, les rivières et la nature plus globalement.

- **Voir le programme et s'inscrire**.

Cette newsletter vous est proposée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.
Concept : Magazine. Rédaction : Nancy Furer Nf2. Illustrations : Pierre Chatillon.
Le responsable des traitements de données à caractère personnel est le directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Le traitement des données mis en œuvre par l'agence de l'eau a pour finalité l'information sur les enjeux de l'eau et les politiques mises en œuvre par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, sur le fondement des fichiers de redevables et de bénéficiaires d'aides de l'agence, des membres des comités de bassin et de la base de contacts des acteurs institutionnels. Les données concernées par le traitement sont : nom, prénom, adresse mail. Vos données seront conservées tant que vous ne procédez pas à votre désinscription.

Pour connaître notre politique sur la protection des données personnelles, cliquez ici

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, suivez ce lien